

Molenbeek

Budget :
la fin de
sept années
de boni

Cette année marque la fin de sept années consécutives de bonheur budgétaire pour Molenbeek-Saint-Jean. Autant d'années de boni, dont le collège a dû faire le deuil jeudi dernier en présentant son budget 2010.

1,747 million d'euros manque dans les projections pour prétendre à l'équilibre. Avec des dépenses qui dépassent les 107 millions euros, l'équipe dirigeante estime avoir fait de son mieux, dans un contexte économique difficile. « Ces derniers mois, le CPAS a vu les demandes d'aide affluer. La dotation communale destinée au centre connaît d'ailleurs une augmentation de 5,5 % » décrit le bourgmestre socialiste Philippe Moureaux, précisant que la commune de Molenbeek a connu, en l'espace de cinq ans, une augmentation de 10 % de sa population.

La zone de police se montre, elle aussi, plus gourmande, avec une augmentation de 10 %. « Supportée par les communes concernées (la zone Ouest, réunissant Ganshoren, Jette, Koekelberg et Berchem-Sainte-Agathe, NDLR) alors que, dans le même temps, l'Etat fédéral réduit sa contribution dévolue aux zones de police. Le plus surprenant est que cela ne va même pas se traduire par une quelconque augmentation des effectifs policiers... » Alors même que Molenbeek aurait bien besoin de 70 policiers supplémentaires, pointe encore le bourgmestre.

Rayon recettes, le bât blesse, entre autres, du côté des dividendes Dexia, tombés à 400.000 euros. L'aide aux communes chute elle aussi. De 1.271.463 euros en 2009, seuls 635.000 euros sont prévus en 2010.

Les taux de l'impôt sur les personnes physiques (6,5 %), comme les taux du précompte immobilier sont maintenus au même niveau qu'en 2009. Seule la taxe sur les imprimés publicitaires augmente. Par contre, la politique de mobilité et le déploiement des horodateurs continuent, et rapportent un million en 2010.

Le budget extraordinaire s'élève à près de 80 millions d'euros, dont près de 30 seront subsidiés.

Parmi les investissements, on note le déploiement d'horodateurs dans les quartiers du Cimetière et Maritime, et le chantier de rénovation de la piscine Louis Namèche devrait démarrer, avec l'aide de Beliris. ■

MDS

Enseignement / Une note d'espoir pour l'auguste bâtiment

Clerfayt donne le « la » au Conservatoire



L'ESSENTIEL

- Les étudiants du Conservatoire sont désespérés de l'état de déliquescence de leur lieu de travail.
- L'Etat fédéral (le secrétaire d'Etat Bernard Clerfayt) a un projet de restauration de ce site classé : créer une SA publique semblable à celle de Bozar, afin de revitaliser les lieux.

Le mois passé, nous évoquions (*Le Soir* du 2 février) le sort du Conservatoire national de Bruxelles (30 rue de la Régence). Sa façade noircie et érodée laisse craindre le pire pour l'intérieur. Et effectivement, celui-ci est conforme à l'extérieur. Les bâtiments les plus anciens datant du XVIII^e siècle sont condamnés (un piano a récemment traversé le plancher). Actuellement, la moitié du Conservatoire est inutilisable. Exception faite des parties rénovées dans les années 1950, la situation est catastrophique. L'orgue, fierté du Conservatoire (il a été réalisé par Cavaillé-Coll, auteur de celui de Notre-Dame de Paris) est lui aussi hors d'usage. À moins d'une rénovation d'urgence, il faudra mettre la clef sous le paillason. Coût des rénovations ? 50 millions d'euros.

Le délabrement actuel du Conservatoire tient à son statut. S'il reste propriété du fédéral, il dépend des deux Communautés et l'Etat refuse de payer son entretien. Une solution existe cependant. Un juriste mélomane, Rahim Samii, a créé l'ASBL Conservamus pour sauver et réutiliser le bâtiment, sur le modèle de Bozar : une société anonyme de droit public à finalité sociale qui serait chargée de piloter la rénovation et l'exploitation future du complexe classé.

Le député CDH André du Bus vient d'interroger le fédéral. Et a obtenu une réponse circonstanciée de Bernard Clerfayt (MR), secrétaire d'Etat à la Modernisation du Service public fédéral Fi-

nances. Pour rappel, ce dernier avait organisé début janvier 2010 une réunion intercabineaux afin de présenter le projet de rénovation des bâtiments.

Première étape : créer la nouvelle structure juridique sur l'exemple du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. L'objet social de cette SA de droit public serait de restaurer les bâtiments et d'exploiter le site du Conservatoire de musique de Bruxelles, explique Bernard Clerfayt.

Les activités envisagées sont nombreuses : scientifiques, pédagogiques et artistiques. Le capital de cette société serait produit par la valeur nette de l'apport de l'usufruit du site du Conservatoire de musique de Bruxelles. Le projet est soutenu par les occupants, à savoir le Koninklijk Conservamus Brussel et le Conservatoire Royal de Bruxelles, ainsi que par les pouvoirs de tutelle, ce qui devrait faciliter la levée de capitaux, tant publics que privés.

Parallèlement, la Régie des bâtiments (propriétaire) a commencé à travailler avec les représentants des deux conservatoires sur le cahier des charges pour l'étude d'un masterplan, sur la base duquel pourraient être planifiés des travaux de rénovation sur le moyen et long terme. Beliris pourrait intervenir dans le montage financier, car cette réhabilitation est effectivement de nature à promouvoir la Région bruxelloise.

« L'étape suivante du projet, dit Bernard Clerfayt, si du moins la majorité gouvernementale peut dégager un consensus politique, consisterait à négocier un contrat de gestion entre les différentes parties, à savoir, en l'occurrence, l'Etat fédéral et la société anonyme nouvellement créée, contrat de gestion qui fixera les droits et les devoirs de l'ensemble des parties et donc également des occupants des lieux, c'est-à-dire les deux conservatoires. »

Bref, rien que des bonnes nouvelles. ■ FRANÇOIS ROBERT

DE LONGUES ANNÉES

déjà que les élèves du Conservatoire rêpent dans des conditions peu harmonieuses. © RUDOLF MARTON.

Neder-over-Heembeek / La Région buse le projet Bruyn Est, le CPAS et les habitants se mettent autour de la table

L'héliport coupe les ailes de Bruyn Est

L'idée ne les aurait sans doute jamais effleurés auparavant, mais les riverains de la rue Bruyn louent la présence de l'héliport de l'hôpital militaire. Les hélicoptères qui utilisent cette zone ont en effet dû peser lourd dans l'avis émis par la Région au sujet de Bruyn Est, le projet de logements moyens du CPAS de la Ville de Bruxelles (faisant partie du plan 1.000 logements de la Ville).

En septembre dernier, habitants et acteurs du quartier (dont la ferme Nos Pilifs) se mobilisaient contre ce troisième projet immobilier annoncé rue Bruyn (Bruyn Nord et Ouest, 200 et 79 logements, ont déjà obtenu leurs permis).

Après un avis favorable de la commission de concertation, tous les espoirs des opposants étaient tournés vers l'instance régionale. Bingo ! Un des immeu-

bles du projet présente un gabarit excessif, perturbant l'atterrissage des hélicoptères.

Les tensions de l'automne dernier s'étant quelque peu apaisées, le CPAS et la Ville de Bruxelles en ont profité pour tendre la main aux sceptiques. « Étant donné qu'ils ne remettent pas en cause la construction de logements mais seulement certaines caractéristiques de Bruyn Est, et notamment la partie attenante à

la ferme Nos Pilifs, nous sommes favorables au dialogue. Puisque le projet est remis en cause suite aux remarques de la Région, autant en profiter », dresse Yvan Mayeur (PS), président du CPAS de Bruxelles.

Le forum de quartier de la semaine dernière semble donc avoir tourné à l'idylle parfaite entre habitants, Ville et CPAS. Non contents de revisiter Bruyn Est, les autorités annoncent égale-

ment une large concertation pour l'aménagement des abords des deux autres projets. « Ce n'est pas un détail. C'est une zone qui relie les deux parcelles, des espaces de déassement, la promenade verte... », continue Yvan Mayeur. La forme que prendra la concertation n'est pas encore arrêtée, mais elle aura lieu fin 2010 ou courant 2011.

Du côté des riverains, on apprécie ce nouveau départ. « Tout

cela est très encourageant. Mais nous resterons bien entendu attentifs », souligne Benoît Ceyens de la ferme Nos Pilifs.

Avec ses gabarits revus, Bruyn Est devrait proposer 63 logements, contre 67 initialement. Le projet, et donc la crèche de 48 lits, prendra entre trois et six mois de retard. Un mal pour un bien. Sortie de terre des différents projets prévue pour 2012 ou 2013. ■ MARIE DE SCHRIJVER